

102 • 2024

REVUE BELGE DE PHILOGIE ET D'HISTOIRE

FASC. 4: HISTOIRE



AFL. 4: GESCHIEDENIS

BELGISCH
TIJDSCHRIFT
VOOR FILOGIE
EN GESCHIEDENIS

102 • 2024

**SOCIÉTÉ POUR LE PROGRÈS
DES ÉTUDES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES**
fondée en 1874

Présidente: Michèle GALAND, 106, rue de Rosières, 1332 Genval.

Secrétaire général: Denis MORSA, 29/3, avenue Émile Vandervelde, 1200 Bruxelles.

Trésorier: David GUILARDIAN, 326 (boîte 5), Avenue Brugmann, 1180 Bruxelles.

L'organe de la Société est la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, recueil trimestriel dont le tome I est paru en 1922.

Het *Belgisch Tijdschrift voor Filologie en Geschiedenis* wordt uitgegeven door de Société. Het Tijdschrift werd gesticht in 1922.

**REVUE BELGE DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE
BELGISCH TIJDSCHRIFT VOOR FILOLOGIE EN GESCHIEDENIS**

Website : <http://www.rbph-btfg.be>

Directeur: Alexis WILKIN.

Comité directeur – Bestuurcomité: il rassemble les membres du Bureau de la Société (voir ci-dessus) et du Comité de Rédaction de la Revue (voir en p. 3 de couverture) – Het Bestuurcomité bestaat uit de leden van het Bureau van de “Société” (zie hierboven) en van de Redactieraad van het Tijdschrift (zie blz. 3 van de omslag).

Membres honoraires – Ereleden: M. BOUSSART (ULB), J.-M. D'HEUR (ULg), P. FONTAINE (UCL), L. LESUISSE (ISL), Chr. LOIR (ULB), J.-P. VAN NOPPEN (ULB).

Comité de lecture international – Internationaal leescomité: Jan ART (Gent); Philip BENNETT (Edinburgh); Marc BOONE (Gent); Laurence BOUDART (Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature); Véronique BRAGARD (Louvain-la-Neuve); Claude BRUNEEL (Louvain-la-Neuve); Keith BUSBY (Madison); Ruth BUSH (Bristol); Angelos CHANIOTIS (Oxford); Dominique COMBE (Paris, École Normale Supérieure); François DE CALLATAY (Bruxelles, Bibliothèque royale et Paris, École pratique des Hautes Études); Sophie DE SCHAEPDRIJVER (Pennsylvania State University); Juliette DOR (Liège); Robert FOTSING MANGOUA (Dschang, Cameroun); Éric GEERKENS (Liège); Paul JANSSENS (Gent); Stéphane LEBECQ (Lille III); Christiane MARCHELLO-NIZIA (Lyon et IILF-CNRS); Michel MARGUE (Luxembourg); Rudolf MUHR (Universität Graz); David MURPHY (Stirling); Janet POLASKY (University of New Hampshire); Jean-Manuel ROUBINEAU (Rennes III); Carl STRIKWERDA (College William and Mary, Williamsburg); Jo TOLLEBEEK (Leuven); Herman VAN GOETHEM (Antwerpen); Piet VAN STERKENBURG (Leiden); Karel VELLE (AGR-ARA); Christophe VERBRUGGEN (Gent); Renate ZEDINGER (Wien).



PUBLIÉ AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE FÉDÉRALE (BELSPO), DU
FONDS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE - FNRS ET DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE.
LA BIBLIOGRAPHIE DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE EST ÉTABLIE AVEC L'AIDE DES ARCHIVES
GÉNÉRALES DU ROYAUME ET DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

UITGEGEVEN MET DE STEUN VAN HET FEDERAAL WETENSCHAPSBELEID (BELSPO)
EN VAN DE UNIVERSITAIRE STICHTING.

DE BIBLIOGRAFIE VAN DE GESCHIEDENIS VAN BELGIË KOMT TOT STAND DANKZIJ
DE STEUN VAN HET ALGEMEEN RIJKSARCHIEF EN VAN DE KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR
GESCHIEDENIS.

Le héros dynastique comme éloge de la force à la Renaissance*

Jonathan DUMONT
Université de Liège

« [...] la force qui est et ne peut être objet de discours s'est donnée le droit de parler ; elle s'est constituée en sujet de discours, elle a produit du langage, elle est passée dans les signes. Tel est le "véritable" point zéro de la force : la violence muette s'est d'un coup mutée en sens sans perdre son caractère thanatocratique. La force s'empare des signes, du langage, du discours par ce désir universel de domination infinie hors de son ordre (les corps, les actions extérieures) qui constitue son essence tyrannique de force. Se saisissant du langage, la force se réfléchit en discours, se représente en signes. Elle se convertit en sens »⁽¹⁾.

C'est en ces termes qu'en 1981, dans son essai historique sur le *Portrait du roi* à l'époque de Louis XIV, Louis Marin expliquait l'avènement de l'absolutisme louisquatorzien : une irruption de la force dans le discours politique, domaine d'où elle était auparavant exclue. L'absolutisme y apparaît, avant tout, comme une mainmise sur le sens des mots et des images, donc comme une tentative de subjuguier les esprits pour ensuite dominer les corps.

En ce sens, l'absolutisme est d'abord une emprise sur le langage ; autrement dit, il advient par la construction et la diffusion d'un discours sur la force royale.

Or, un tel discours n'est pas circonscrit en un temps et un lieu historiques précis – la France de Louis XIV – car l'absolutisme est d'abord une potentialité du pouvoir monarchique. D'un point de vue anthropologique, toute monarchie se meut historiquement entre deux pôles antinomiques : l'un est divin et repose sur la justification par une forme de transcendence, par un au-delà de l'humanité qui fait du roi un être à part, magique parfois, quelqu'un qui n'obéit pas aux lois des humains – cette justification porte en elle l'absolutisme – ; l'autre pôle est rituel et justifie le roi par les coutumes, les règles et les lois qui encadrent et limitent son pouvoir ; les sujets en sont les garants – cette justification porte en elle le contractualisme, les sujets pouvant désobéir au roi si celui-ci ne respecte pas les lois⁽²⁾. Il n'y a donc pas de monarchies « absolues » qui se distingueraient des monarchies « saines » mais des moments absolutistes au sein des monarchies ; toutes oscillent sans cesse, au cours de leur histoire, entre absolutisme et contractualisme. Parce que cela

* Une première version de ce texte a été présentée à l'Université de Lausanne, en octobre 2023, dans le séminaire de Gabriele Bucchi. Lors de la réécriture de ce texte, nous avons pu bénéficier des conseils éclairés des relecteurs de la *RBPH* ainsi que du regard avisé de notre épouse, Sarah. Que toutes et tous soient ici remerciés.

(1) Louis MARIN, *Le Portrait du roi*, Paris, Minuit, 1981, p. 29.

(2) David GRAEBER & Marshall SAHLINS, *On Kings*, Chicago, Hau Books, 2017, p. 7-8.

est dans son intérêt, le prince tend vers l'absolutisme ; parce que cela est dans leur intérêt, les sujets tendent vers le contractualisme ; et cette double-tension, qui est processus, se modifie en fonction du rapport de force entre l'un et les autres.

De ce point de vue, les règnes de François I^{er} en France (r. 1515-1547) et de Charles Quint dans les anciens Pays-Bas (r. 1515-1555) apparaissent bel et bien comme des moments absolutistes qui succèdent à des périodes de monarchie tempérées par des contrepouvoirs⁽³⁾. Ces deux règnes sont caractérisés par l'apparition de discours plaçant la force comme principale vertu royale – non pas une force qui correspondrait à la vertu cardinale de Force mais une force débridée, toute puissante. Chez leurs thuriféraires, François et Charles sont en effet régulièrement présentés comme déliés de toute contrainte, comme capables de tout, prétendant même s'imposer à la nature et détruire les sujets qui leur résisteraient. D'autres conseillers royaux mettent en garde les deux hommes contre les sirènes du discours sur la force comme Érasme dans son *Institutio Principis Christiani* (1516) adressée à Charles de Habsbourg⁽⁴⁾, Claude de Seyssel dans sa *Monarchie de France* (1515) offerte à François I^{er}⁽⁵⁾, ou encore Jean Thibaut dans *La Triumphe de la Paix* (1529) critiquant les guerres auxquelles se livrent les deux princes⁽⁶⁾.

(3) Dans le cas français, on observe une phase historique de monarchie plus tempérée au cours de la période allant *grosso modo* des États de Tours de 1484, qui donnent lieu à une critique du règne de Louis XI, à la fin du règne de Louis XII (1^{er} janvier 1515 ; Martin GOSMAN, *Les sujets du père. Les rois de France face aux représentants du peuple dans les assemblées de notables et les États généraux 1302-1615*, Louvain, Peeters, 2007). Dans les anciens Pays-Bas, la période de gouvernement tempéré coïncide plus ou moins avec la période française. Elle débute avec la mort de Charles le Téméraire et l'octroi par la duchesse Marie de Bourgogne d'un Grand Privilège (11 février 1477), qui confère aux sujets une place dans le gouvernement central, et qui s'achève avec l'avènement de Charles de Habsbourg (5 janvier 1515 ; voir Wim BLOCKMANS, « La signification "constitutionnelle" des privilèges de Marie de Bourgogne (1477) », dans ID., éd., 1477. *Het algemene en de gewestelijke privilegiën van Maria van Bourgondië voor de Nederlanden*, Courtrai-Heule, UGA, 1985, p. 495-516 ; Jelle HAEMERS, *For the Common Good. State Power and Urban Revolts in the Reign of Mary of Burgundy (1477-1482)*, Turnhout, Brepols, 2009). Dans les deux cas, on peut parler d'une sorte de monarchie de compromis (voir Jonathan DUMONT, « Burgundian-Habsburg Monarchic Culture between the Low Countries and the Spanish Kingdoms (1501-1520) », dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 82, 2020, 1, p. 25-64).

(4) Il enjoint le prince à marcher dans les pas du Christ, des pas faits d'humilité et d'amour (ÉRASME DE ROTTERDAM, *Institutio Principis Christiani*, éd. Otto HERDING, dans *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, t. 4, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1974, p. 147, l. 338-344).

(5) Il y prône une figure royale contrôlée par trois « freins », dont celui de justice qui se substitue à la force (Claude DE SEYSEL, *La Monarchie de France*, éd. Renzo RAGGHIANI, Paris, Honoré Champion, 2013, p. 57-59).

(6) Écrit au moment de la Paix des Dames (1529), le texte rappelle à Charles et François que le bon gouvernement du prince réside dans le maintien de la paix par la justice. Cette interprétation du texte de Thibaut est entièrement développée dans Jonathan DUMONT & Laure FAGNART, « Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche, dames Concorde », dans ID., EAD., Pierre-Gilles GIRAULT & Nicolas LE ROUX, eds, *La Paix des Dames (1529)*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2021, p. 19-36. Ces trois auteurs s'inscrivent dans la tradition des miroirs du prince dans laquelle ce dernier obéissait aux lois. S'il les respectait, il était qualifié de « bon prince ». Voir Charles F. BRIGGS & Carry J. NEDERMAN, « Western Medieval Specula, c. 1150-c. 1450 », dans Noëlle-Laetitia PERRET & Stéphane PÉQUIGNOT,

Face au discours sur la force, il apparaît légitime de se demander à quel point ces deux monarchies – celle de Charles et celle de François – sont absolues ou, à tout le moins, à quel point leurs souverains prétendent incarner un pouvoir absolu.

Les causes de ces absolutismes monarchiques sont multiples⁽⁷⁾ et leurs conséquences politiques sont bien connues. Notre intention n'est pas ici d'en discuter. Nous nous concentrerons plutôt et en priorité sur la constitution et le fonctionnement des discours sur la force produits autour de Charles Quint et François I^{er}, et présentant une personne royale qui ne connaît aucune contrainte, signe d'absolutisme.

* * *

L'expression de la force royale toute puissante passe par l'héroïsation du roi, ce qui implique sa transformation en une figure littéraire, celle du héros dynastique. Cette figure s'inscrit, en particulier, dans l'art d'une école littéraire de langue française propre aux cours de France et des anciens Pays-Bas, celle des Grands Rhétoriciens.

La Grande Rhétorique apparaît, entre anciens Pays-Bas et France, au XV^e siècle et perdure jusqu'au premier XVI^e siècles⁽⁸⁾. Elle constitue un véritable trait d'union entre les cours de François I^{er} et de Charles Quint⁽⁹⁾. La Grande Rhétorique influence durablement la manière de mettre le pouvoir en récit puisque, dès son origine, elle a partie liée avec l'État princier et sa formation, avec la figure du prince et son exaltation⁽¹⁰⁾ ; il est même licite de dire que la Grande Rhétorique a vocation à mettre en scène le prince et son État⁽¹¹⁾. C'est en effet pour parler du prince que les Grands Rhétoriciens

éds, *A Critical Companion to the « Mirrors for Princes » Literature*, Leyde, Brill, 2023, p. 158-196.

(7) Parmi celles-ci, nous pouvons évoquer : le renforcement de l'État par l'accroissement des ressources fiscales et de la taille de l'armée royale ; l'incapacité des pouvoirs intermédiaires, en particulier les villes, à se renforcer face au pouvoir royal ; l'effondrement des institutions représentatives et un contexte économique défavorable aux villes. Cette construction étatique s'opère notamment par la force et la menace, comme le montre, par exemple, l'édification de citadelles urbaines afin d'intimider les sujets ou encore, plus directement, la destruction des villes opposées à l'État royal (Marc BOONE, « Urban Space and Political Conflict in Late Medieval Flanders », dans *Journal of Interdisciplinary History*, t. 32, printemps 2002, 4, p. 621-630).

(8) Sur cette école, voir Paul ZUMTHOR, *Le Masque et la lumière. La poétique des grands rhétoriciens*, Paris, Seuil, 1978 ; François CORNILLIAT, « Or ne mens. » *Couleurs de l'Éloge et du Blâme chez les « Grands Rhétoriciens »*, Paris, Honoré Champion, 1994.

(9) Et ce même si l'avènement de ce dernier à l'Empire (1519) fera perdre à la langue française sa primauté dans les Anciens Pays-Bas, comme langue curiale et langue de littérature. Voir Estelle DOUDET, « Un Chant déraciné ? La poésie bourguignonne d'expression française face à Charles Quint », dans *e-Spania. Revue interdisciplinaire d'Études hispaniques médiévales et modernes*, en ligne (24 juin 2012), <http://e-spania.revues.org/21220> ; DOI : 10.4000/e-spania.21220.

(10) Exaltation à destination d'un public curial, certes, mais aussi urbain, bourgeois ou non, dans le cadre des festivités et événements que les Rhétoriciens sont souvent amenés à concevoir.

(11) Bien sûr, il n'est pas question d'une entière et totale soumission de l'auteur au politique. La Grande Rhétorique critique aussi, parfois, le roi et le prince. Souvenons-nous,

élaborent, dès le ^{xv}^e siècle, la figure du héros dynastique, incarnation de la force.

Ainsi, le lien entre le héros dynastique et la Grande Rhétorique nous conduira à privilégier, ici, les textes élaborés par cette école. En outre, la permanence de ce motif imposera, par moment, que nous retournions au cœur du ^{xv}^e siècle, tout en gardant comme point focal de cette étude les règnes de François ¹^{er} et Charles Quint.

Le héros dynastique est le vecteur de la force royale. Archétype littéraire, ce héros est parfois le prince lui-même, parfois encore l'un de ses serviteurs, mais, toujours, il entretient un lien avec la personne du prince. Le héros dynastique est avant tout un paragon de chevalerie, de noblesse et de prouesses martiales⁽¹²⁾. Or, il n'est pas seulement héroïque en raison de ses seules actions individuelles, braves et courageuses. Celles-ci seraient vaines si elles n'étaient pas mises au service de la cause princière ou royale. Le héros dynastique incarne le système de valeurs princier et démontre sa justesse ; il le magnifie, le présente comme allant de soi, comme étant désirable ; le héros dynastique démontre que la force princière est d'abord, avant d'être physique, celle de s'imposer aux esprits.

Le héros dynastique apparaît ainsi comme une figure polymorphe qui s'adapte aux différents contextes politiques transcrits en littérature par les Rhétoriciens. Parmi toute cette diversité de formes, trois facettes récurrentes émergent et permettent, dès lors, de cerner ce héros dynastique et, partant, le discours sur la force royale et princière dont il est le véhicule.

La première facette est celle du martyr ; la seconde est celle du civilisateur et la troisième celle du porteur d'utopie.

Le martyr

C'est d'abord par sa mort pour la cause monarchique ou, à tout le moins, par le fait qu'il approche et côtoie la mort, qu'il s'y expose, que tout personnage devient un héros dynastique. Et cette mort est parfois décrite et souvent signifiée comme relevant du sacrifice et donc du martyr, qui nécessairement renvoie à la Passion du Christ. Ainsi, le sacrifice du héros dynastique, devenu martyr, démontre la supériorité de la cause princière et royale, comme le sacrifice des saints, jouant celui du Christ, démontre celle du christianisme et de l'Église. De la sorte, le héros dynastique martyr inscrit le pouvoir royal dans un rapport au ciel, à la transcendance et au divin – truchement anthropologique premier de l'absolutisme. Il pose les bases d'une force royale débridée en ce qu'elle n'est plus horizontale – justifiée dans son rapport avec les sujets – mais verticale – justifiée par un au-delà de l'humanité⁽¹³⁾.

par exemple, d'un Jean Molinet reprochant son bellicisme à Charles le Téméraire dans le *Temple de Mars* (après 1476).

(12) Nous avons sciemment laissé de côté les figures héroïques féminines car celles-ci participent d'un discours différent et qui devrait faire l'objet d'un autre article. À l'appui de cette remarque, évoquons Marguerite d'Autriche et Louise de Savoie qui toutes deux, lors de la paix des Dames (1529), sont présentées comme des héroïnes pacifiques qui écrasent le pouvoir de Mars.

(13) L'étude comparée de l'utilisation de la figure du martyr à des fins politiques en

La figure de Pierre du Terrail, seigneur de Bayard (1475/1476-1524), capitaine français des guerres d'Italie, est à ce titre paradigmatique. Dans la plainte funèbre que l'indiciaire de Bourgogne puis historiographe de la reine de France Jean Lemaire de Belges compose en son honneur, Bayard apparaît comme un fort et vaillant chevalier parce qu'il s'est dédié au « Bien Public » du royaume⁽¹⁴⁾, expression-valise qui signifie ici la cause royale puisque le roi de France proclame être le protecteur du Bien Public⁽¹⁵⁾. La mort de Bayard à la bataille de Sesia (1524) contre les Espagnols sert le Bien Public et donc la cause royale⁽¹⁶⁾. Le corps du défunt est d'ailleurs honoré par la France personnifiée qui l'accueille en son sein : *Et qu'à present France ait en sa terre / Bayard pour paix comme elle a eu pour guerre*⁽¹⁷⁾.

Dans les anciens Pays-Bas, l'archétype du héros dynastique martyr est bien sûr le duc de Bourgogne Jean sans Peur, assassiné à Montereau-Fault-Yonne, le 10 septembre 1419. Sa mort est très tôt relue comme un martyre, chez Guillaume Fillastre et George Chastelain, par exemple⁽¹⁸⁾. Apparaît dans ces textes un autre trait du héros dynastique martyr : il souffre et peine pour le Bien commun et la cause royale ; il expose son corps au travail, à la peine et au danger. C'est d'ailleurs en ce sens qu'une autre mort brutale, celle de Charles le Téméraire, à la bataille de Nancy (5 janvier 1477), est interprétée dans la littérature bourguignonne⁽¹⁹⁾. Cette mort sera d'ailleurs offerte en exemple

Europe à la Renaissance a été entreprise dans Maïté BILLORÉ & Gilles LECUPPRE, éd., *Martyrs politiques (XII^e-XVI^e siècle). Du sacrifice à la récupération partisane*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

(14) J. LEMAIRE DE BELGES, *Epistre adressee à feu Monseigneur de Bayard* [...] (1524), dans ID., *Œuvres*, éd. Jean STECHER, t. 4, Louvain, J. Lefever, 1891, p. 363-369 (ici p. 363-364, v. 13-16) : *Salut te rend celluy qui cognoist bien/ Pour verité ores certes combien/ En as donné par ta force et vaillance/ Abondamment au bien public de France*.

(15) La notion est en réalité polysémique ; le prince et les sujets s'affrontent discursivement pour chacun en imposer leur définition. Voir Élodie LECUPPRE-DESIJARDIN & Anne-Laure VAN BRUAENE, *De Bono Communi. The Discourse and Practice of the Common Good in the European City (13th-16th c.)*, Turnhout, Brepols, 2010.

(16) J. LEMAIRE DE BELGES, *Epistre adressee à feu Monseigneur de Bayard*, p. 367, v. 105-117 : *O noble cueur de triumphes paré/ Cueur valleureux de force reparable/ O grand ressort de tout honneur bellique/ Fort bastillon de la chose publique/ Où est celluy qui d'euvre supernelle/ Erigera en memoire éternelle/ Arc triumphal ou bien colonne antique ?/ Il n'en est point, aussi n'est il duysible/ Quelle soit mise en chose corruptible,/ Ains pour le mieulx à grans charges et sommes/ Perpetuer en la bouche des hommes,/ C'est le butin, le loyer, le sallaire/ Que doit querir ung cueur de noble affaire,/ La pension de gentille noblesse,/ Le bon estat de noble gentillesses/ Dont ton renom qui seul en a la charge/ En a pour toy fait lever la descharge*.

(17) *Ibid.*, p. 368, v. 130-131.

(18) Guillaume FILLASTRE, *Über Herzog Philipp den Guten von Burgund (Aus dem ersten « Buch vom Goldenen Vlies »)*, dans ID., *Ausgewählte Werke. Mit einer Edition der Kreuzzugsbulle Pius' II. « Ezechielis prophete »*, éd. Malte PRIETZEL, Ostfildern, Thorbecke, 2003, p. 268-302 (ici p. 273) ; George CHASTELAIN, *Chroniques, livre I*, dans ID., *Œuvres*, éd. Joseph B.M.C. KERVYN DE LETTENHOVE, t. 1, Bruxelles, Palais des Académies, 1863, p. 35.

(19) Charles le Téméraire est présenté comme un prince travaillant et donc souffrant dans un discours que prononce son chancelier, Guillaume Hugonet, devant les États Généraux rassemblés à Bruges, les 12, 13 et 14 janvier 1473. Voir *Actes des États Généraux des anciens Pays-Bas*, t. 1 : *Actes de 1427 à 1477*, éd. Joseph CUVELIER, Jan DHONDT & Renée DOEHAERD, Bruxelles, Palais des Académies, 1948, p. 182 : *Rememorez les labeurs, les travaulz, les dangiers et les despens esquelz il [Charles] s'est soumis [...]*.

au jeune Charles de Habsbourg lors de son avènement le 5 janvier 1515 au palais du Coudenberg, à Bruxelles. Son règne qui s'ouvre s'apparente à un nouvel âge d'or qui vient clore la période de malheurs ouvertes après la mort de Charles le Téméraire⁽²⁰⁾.

Le héros dynastique martyr prend en réalité une place tout à fait considérable au début du règne de Charles Quint. L'indiciaire Rémi Dupuis lui donne une forme tout à fait particulière, en 1517, alors que la flotte de Charles cingle vers les Espagnes. Durant la traversée, l'un des navires s'enflamme et sombre dans l'océan. Le roi est particulièrement affecté car il aimait le capitaine du vaisseau, un nommé Montruchard. Le chroniqueur dépeint le roi se rendant à l'arrière de son navire amiral alors que les vagues le font tanguer dangereusement. Les gens de sa suite ne veulent pas l'accompagner et le roi pique leur susceptibilité en leur demandant combien il devra les payer pour qu'ils le suivent. Quelques-uns réclament de fortes sommes mais Charles déclare, *en parole digne de roy*, que, lui, ne demanderait pour rien au monde quelque argent si Montruchard pouvait lui être rendu. Le roi loue alors le sacrifice du défunt et se dit prêt à donner sa propre vie pour que son capitaine revienne : *ains pour la perte et recouvrance de la vie d'ung sien gentilhomme, il quiert abandonner la sienne*⁽²¹⁾.

L'épisode est riche de sens. La chronique de Dupuis est un récit de fondation, celui de la monarchie des Habsbourg ; Charles quitte les anciens Pays-Bas des ducs de Bourgogne pour devenir roi aux Espagnes. Dès lors, la mort de Montruchard et ses suites apparaissent comme une initiation. Le capitaine défunt devient un héros-martyr de la cause royale, ce que reconnaît Charles et cette reconnaissance participe de la transformation du jeune prince en roi : Charles a été le seul à comprendre le sens d'un sacrifice qui rappelle celui du Christ, et, donc, sa valeur transcendante, non humaine et supérieure. Charles perçoit le divin et ses mystères, ce qui implique que sa personne et son pouvoir possèdent un lien particulier avec Dieu, lien qui, en retour, justifie son pouvoir. Le martyre de Montruchard fait passer Charles du statut de prince contractuel à celui de prince absolu car reconnu par Dieu.

Dupuis entreprend consciemment cette justification puisque, dès l'ouverture du règne de Charles, lors de la cérémonie d'émancipation au Coudenberg (5 janvier 1515) l'indiciaire souligne que Dieu offre au jeune prince la monarchie du monde sous la forme d'un empire romain restauré et doublé en taille et en importance :

Qui scest se le temps est venu que tout doit retourner à ung et qui se le plesir de Dieu est de doubler la monarchie des Romains en ce jeusne roy, tout ung comme il double le temps des perplexitez et romptures contres à establir son regne ?⁽²²⁾

Dès lors, justifié par Dieu, Charles n'a plus de compte à rendre à ses sujets.

Le héros dynastique martyr légitime l'usage de la force princière contre les sujets, et ce dès le XV^e siècle. Le *Livre des trahisons de France*, par exemple,

(20) Rémi DUPUIS, *Description poétique* (ca 1517), dans Jonathan DUMONT, *Écrire un avènement. Charles de Habsbourg dans l'œuvre de l'indiciaire Rémi Dupuis*, Genève, Droz, 2024, p. 85.

(21) *Ibid.*, p. 229-230.

(22) *Ibid.*, p. 215.

relate la guerre que mène le duc de Bourgogne Philippe le Bon contre ses sujets flamands révoltés (1449-1453). Lors de la bataille de Rupelmonde, le fils bâtard du duc, Corneille, est tué. Transformé par le chroniqueur anonyme en martyr de la cause ducal, le défunt Corneille justifie la répression brutale qui s'abat sur la Flandre. Aux dires du chroniqueur, ce ne sont pas des raisons politiques et stratégiques – bien réelles pourtant – qui ont motivé les massacres, mais la peine ressentie par le duc à la mort de son fils, laquelle est une blessure infligée à tout le groupe dynastique (le duc, ses parents et ses partisans), et qui autorise la libération de la force princière de la manière la plus impitoyable qui soit :

[...] *le bastard Cornille, fils naturel au dit duc Phelippe, fut par l'un d'eux atteint d'une picque, tellement qu'il le convint morir prestement, dont ce fut grand domage [...]. Pour ceste mort fit le dit duc Phelippe fort exillier le dit pays, car il fist bruler villes et chasteaux sans à nulluy faire pardon*⁽²³⁾.

D'une certaine façon, la « juste » colère du duc Philippe se mue en destruction, à l'image du Dieu vengeur de l'Ancien Testament.

En incarnant le héros dynastique martyr, le prince se rapproche de l'absolu, par la violence qui l'entoure – celle qu'il subit et celle qui est accomplie en son nom –, et qui l'éloigne du contractualisme. La force royale peut désormais devenir violence légitime, contre laquelle nulle opposition n'apparaît licite.

Mais cette dimension de la force bien qu'immédiatement visible car spectaculaire, ne doit pas pour autant occulter d'autres aspects plus subtils. Avant de marquer les corps, la force s'exerce d'abord sur les esprits, en ce que la force royale et princière est celle qui impose aux sujets un *ethos* qui n'est pas le leur. C'est dans ce contexte qu'intervient la deuxième facette du héros dynastique, le civilisateur.

Le civilisateur

Le héros dynastique incarne les valeurs chevaleresques exaltées à la cour et qui deviennent ainsi valeurs royales et princières ; et il les enseigne par l'exemple⁽²⁴⁾. Dans le *Trosne d'honneur* (1467), Jean Molinet l'affirme déjà à propos de Corneille de Bourgogne, véritable professeur d'*instruction chevaleresque*⁽²⁵⁾, tandis que, chez Jean Lemaire de Belges, le chevalier Bayard assume ce rôle du côté français⁽²⁶⁾.

Le héros dynastique apparaît ainsi comme un maître de civilité, comme quelqu'un qui enseigne l'*ethos* chevaleresque ; c'est d'abord en ce sens qu'il

(23) *Livre des trahisons de France envers la maison de Bourgogne*, dans *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne*, éd. Joseph B.M.C. KERVYN DE LETTENHOVE, t. 2, Bruxelles, Hayez, 1873, p. 1-258 (ici p. 224).

(24) Le concept de héros civilisateur, qui introduit les valeurs, les lois et l'ordre sur des terres qui les ignoraient, a été développé par Laurent BOLARD, « Le Prince, héros civilisateur », dans *Le Moyen Âge*, t. 115, 2009, 2, p. 291-308.

(25) Jean MOLINET, *Le Trosne d'honneur*, dans ID., *Les faitcz et dictz*, éd. Noël DUPIRE, t. 1, Paris, Société des Anciens Textes français, 1936, p. 36-58 (ici p. 48).

(26) J. LEMAIRE DE BELGES, *Epistre adressee à feu Monseigneur de Bayard*, éd. cit., p. 365, v. 45-52.

est civilisateur. Toutefois, ce personnage est aussi conçu comme moralement supérieur et sa supériorité fait écho à celle du projet politique que le roi entend mettre en œuvre sur les territoires qu'il gouverne. Dès lors, le héros dynastique devient aussi celui qui impose aux sujets des valeurs et des émotions estimées supérieures, leur inculquant un mieux-être moral qui reflète le mieux-être politique que le prince prétend apporter.

Dans la première moitié du XVI^e siècle, l'Italie constitue l'un des espaces privilégiés où évolue le héros dynastique civilisateur. Les guerres d'Italie (1494-1559), qui voient s'affronter Habsbourg et Valois pour le contrôle de la Péninsule, suscitent en effet l'apparition, dans la littérature curiale, de figures discursives justifiant la conquête par l'un ou l'autre camp de telle ou telle région de la Péninsule⁽²⁷⁾.

Dans le cas français, le chevalier Bayard, à nouveau, incarne particulièrement bien le héros dynastique civilisateur⁽²⁸⁾. Sous la plume de l'historiographe royal Jean d'Auton, Bayard apparaît comme une figure majeure de la guerre qui éclate en 1502-1504 entre les Espagnols et les Français pour le contrôle du royaume de Naples. Le conflit est mis en scène comme une opposition entre un système de valeurs supérieur, celui des Français dont Bayard est le représentant, et un autre inférieur, voire vil, celui des Espagnols, incarné par le capitaine Alonso de Sotomayor, véritable némésis de Bayard. Pour Auton, si les Français l'emportent, l'Italie sera revivifiée par leurs vertus ; s'ils perdent, elle dégénérera. Un duel entre Bayard et Sotomayor constitue l'acmé de cette lutte entre la vertu et le vice. Aux yeux de l'historiographe, l'événement advint à cause du manque total de respect du capitaine espagnol à l'égard des valeurs chevaleresques. Ayant appris que Sotomayor avait été fait prisonnier, Bayard lui rendit visite afin de lui témoigner le respect d'un chevalier à un autre, et de lui faire bénéficier de conditions de détention plus confortables :

Ung gentilhomme françoys, nommé Pierre de Bayart, estant lors en garnison pres de la, sceut la rudesse faicte à l'Espagnol [Sotomayor], et sachant qu'il estoit gentilhomme, voire et parent du Roy d'Espagne, comme il disoit, le demanda [...] pour luy faire quelque courtoys passe temps. [...]. Ce fait, le prisonnier fut joyeusement mené à la garnison où se tenoit celuy Pierre de Bayart, qui le trecta non pas comme prisonnier, mais comme frere et compaignon [...]. Si jouha le prisonnier au mal contant, et dist que Pierre de Bayart estoit cause de la dure prison qu'il tenoit, et que si jamais il en estoit hors, que à celuy Bayart auroit querelle sur ce, qu'il eut, comme à temps sera dit⁽²⁹⁾.

Mais Sotomayor ne se montra pas reconnaissant. Au contraire, il accusa Bayard de lui avoir fait subir de mauvais traitements, ce qui provoqua l'ire du Français :

(27) C'est ce que nous avons tâché de démontrer pour la France dans Jonathan DUMONT, *Lilia florent. L'imaginaire politique et social à la cour de France durant les Premières Guerres d'Italie (1494-1525)*, Paris, Honoré Champion, 2013.

(28) Sur l'image complexe de Bayard, voir Benjamin DERUELLE & Laurent VISSIÈRE, eds, *L'Enigme Bayard. Une figure européenne de l'humanisme guerrier*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2021.

(29) Jean D'AUTON, *Chroniques de Louis XII*, éd. René DE MAULDE LA CLAVIÈRE, t. 2, Paris, Renouard, 1891, p. 264-265.

« *Seignor Petre de Bayart, pour ce que, autresfoys, moy estant prisonnier aux François, m'avez, de vostre part, si mal trecté, que la cause de ce me meut plaindre de vous icy, en la veue de ceulx qui presens sont, pour le grief que faict m'avez, je vous accuse de vouloir meschant, de lascheté de courage et de viciex effect, et veulx dire et maintenir que tel envers moy vous estes monstré ; et tout ce veulx je soubtenir et prouver à la force de mon corps contre le vostre, si le contraire dire voulez et accepter le combat.* »⁽³⁰⁾

Le duel eut lieu et Bayard triompha, avec l'aide de Dieu, d'un adversaire qui avait démontré son ignorance de toute forme de courtoisie et, donc, sa vilénie⁽³¹⁾. En accordant la victoire à Bayard, Dieu reconnut la supériorité morale et la noblesse du chevalier français, et par là la supériorité des Français et celle du projet politique du roi pour l'Italie, ainsi que le résume le poète Jean d'Ivry : *Pierre Terrale en vertu decoré [...]. En demonstrant que François ont vertu*⁽³²⁾.

Puisqu'il est à l'origine des conquêtes et les mène, même, parfois, le prince apparaît souvent sous les traits du civilisateur, à l'instar de Charles de Habsbourg dans la chronique de Rémi Dupuis. En septembre 1517, Charles quitte la Zélande avec sa flotte pour se rendre aux Espagnes et recueillir les couronnes dont il a hérité à la mort de son grand-père, Ferdinand d'Aragon († 23 janvier 1516). Il accoste dans les Asturies, région décrite par le chroniqueur comme n'ayant pas connu de roi – sous-entendu d'ordre politique légitime – depuis le temps des Wisigoths⁽³³⁾. Conséquemment, bien que la population soit hospitalière et le pays naturellement riche, l'un et l'autre demeurent sauvages et non civilisés :

La plus grand part des chief des naves suyverent le roy à la file et arrivierent au jour failly, par quoy eussent eu male nuyt mais à l'issir de la marine il n'estoit nul mauvais logis et puis ilz furent refreschiz de force bon pain et bon vin, et de toutes douceurs de fruitz, presches, raizins, pommes et poires, orenge, lymons et chastennes, dont il estoit pleinne saison et grande habondance en ce lieu, au surplus, rechz, miraculeux, nudz, sterilles et les gens aussi sauvaige que le pays⁽³⁴⁾.

L'arrivée de Charles de Habsbourg aux Asturies augure le retour de la région dans l'orbite de la monarchie, donc de la civilisation⁽³⁵⁾.

(30) *Ibid.*, p. 272-273.

(31) *Ibid.*, t. 3, p. 127 : [...] *mais mist les genoilz los et alla baiser la terre, en louant Dieu de la victoire que par son ayde avoit obtenue.*

(32) Jean d'IVRY, *L'Origine des François [...]*, dans ID., *Les Triumphe de France [...]*, Paris, Jean Barbier pour Guillaume Eustache, 1508, p. 110-143 (ici p. 135-136).

(33) Rémi DUPUIS, *Descrpcion poétique (ca 1517)*, éd. cit., p. 233 : [...] *depuis ce roy don Rodrigo qui perdit toutes les Espaignes et, par la puissance des Mores, fut deschassé jusques en ce lieu.*

(34) *Ibid.*, p. 233.

(35) Rappelons que les Guerres d'Italie ont aussi comme enjeux, tant du point de vue français qu'impérial, d'imposer le modèle monarchique à une Péninsule italienne qui aspire encore, dans certaines de ses parties, au modèle républicain. Il y a donc une bataille discursive en cours autour de la monarchie comme modèle désirable, ce que reflète l'épisode de Charles arrivant dans les Asturies (J. DUMONT, *Lilia florent, op. cit.*, p. 309-320).

À ce titre, le discours sur le héros dynastique civilisateur peut être comparé à celui narrant les conquêtes des conquistadores aux Amériques. Les deux récits déploient une description de la sauvagerie naturelle des terres conquises où le héros-civilisateur apporte la civilisation des mœurs chevaleresques. Le parallèle est d'autant plus aisé à réaliser que les écrivains de cour bourguignons incorporent très tôt à leurs textes l'écho des expéditions espagnoles aux Amériques. Lors du premier voyage de Philippe le Beau, père de Charles, aux Espagnes (1501-1503), Antoine de Lalaing, futur comte de Hoogstraten, narre les conquêtes d'Isabelle de Castille aux Amériques en des termes similaires à ceux de Dupuis. Philippe le Beau est reçu par la reine, laquelle lui décrit la découverte des Caraïbes et l'évangélisation des peuples de ces îles comme un exploit civilisationnel car, auparavant, ceux-ci vivaient « comme des bêtes ». La venue des Espagnols leur apprend comment cultiver et valoriser leurs pays, tout comme elle leur inculque les bonnes mœurs et, surtout, le christianisme, en un mot, la définition renaissante de la civilisation :

[Isabelle a] *faict chercher plus avant* [de nouvelles] *terres et isles* ès Indes [où les habitants vivaient] *tout nud et [...] brutalement come bestes, et ne sçavoient la manière de cultiver et augmenter le pays.* [La reine envoya ses] *navires, gens et vitailles, pour faire maisons et églises et multiplier ces isles*⁽³⁶⁾.

On perçoit bien ici le rapprochement entre les deux textes. Tant les habitants des Asturies de Dupuis que ceux des Caraïbes de Lalaing sont sauvages car tous vivent en dehors de la chrétienté, des mœurs chevaleresques et de l'ordre royal. Le héros dynastique leur apporte ces bienfaits, qu'il soit capitaine, prince ou conquistador.

Le héros dynastique fait entrer la force royale dans le quotidien des peuples conquis ; il la révèle comme une force qui entend transformer les mœurs, les usages, les valeurs et même les émotions⁽³⁷⁾ ; de sorte que le héros dynastique réalise un projet politique idéal, celui d'une monarchie parfaite, verticale, absolue, contrôlant jusqu'à l'*ethos* des sujets. Ce faisant, le héros dynastique devient porteur d'utopie.

Le porteur d'utopie

Le héros dynastique incarne l'utopie monarchique, c'est-à-dire une monarchie pleinement centralisée et intégrée où les pouvoirs se concentrent dans le roi. En somme, le héros dynastique porte, en littérature, un absolu monarchique qui reflète le renforcement du pouvoir royal au XVI^e siècle sous les règnes de Charles Quint et François I^{er}. Ce faisant, il révèle à quel point ces utopies monarchiques, tout en manifestant des prétentions universalistes, demeurent socialement situées, ancrées dans les aspirations d'un groupe social.

(36) Antoine DE LALAING, *Voyage de Philippe le Beau en Espagne*, dans *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, éd. Louis-Prosper GACHARD, t. 1, Bruxelles, Commission royale d'Histoire, 1876, p. 121-385 (ici p. 226).

(37) Sur le contrôle des émotions des sujets par le prince, voir J. DUMONT, *Lilia Florent*, op. cit., p. 112-116 ; Laurent SMAGGHE, *Les émotions du prince. Émotion et discours politique dans l'espace bourguignon*, Paris, Classiques Garnier, 2012, sp. p. 357-368.

Cette forme d'utopie se rapproche de la définition qu'en donne Karl Mannheim dans *Idéologie et utopie* (1929). Le sociologue y souligne que l'utopie est d'abord une subversion de l'ordre socio-politique tel qu'il existe en un lieu et un temps donnés mais à partir d'un point de vue particulier. En effet, l'utopie révèle les attentes et les espoirs, les aspirations non encore réalisées d'un groupe social spécifique en un moment historique spécifique⁽³⁸⁾. Les changements que l'utopie prétend introduire sont donc fonction des intérêts objectifs et matériels du groupe qui l'imagine. L'utopie n'est donc pas nécessairement progressiste et émancipatrice ; elle peut, lorsqu'elle incarne par exemple les intérêts d'un groupe dirigeant, révéler des désirs de renforcement de l'autorité de ce même groupe sur l'ensemble de la société⁽³⁹⁾. Dans ce cas, pour Mannheim, l'utopie devient conservatrice : elle concourt à la préservation et à l'accroissement des prérogatives du groupe dirigeant au détriment d'autres groupes qui forment la société.

C'est précisément ce sens – celui d'utopie conservatrice – qu'il convient de donner aux utopies monarchiques imaginées autour de Charles Quint et François I^{er}. Ces utopies ne sont désirables qu'à partir de la situation sociale du prince et de ceux qui le servent, alors qu'aux yeux des représentants d'autres groupes – les sujets urbains, par exemple – elles apparaissent comme des repoussoirs ; nous dirions aujourd'hui des dystopies⁽⁴⁰⁾. En d'autres termes, les utopies portées par le héros civilisateur racontent au prince et à ses affidés leur idéal du pouvoir : une monarchie absolue.

* * *

Dans les discours qui nous occupent, les utopies monarchiques prennent forme par le biais de deux outils au moyen desquels l'État royal et princier se renforce à la Renaissance, sur terre et mer : le canon et le navire⁽⁴¹⁾.

(38) Karl MANNHEIM, *Idéologie et Utopie*, trad. Jean-Luc ÉVARD, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2006.

(39) Le rapport entre utopie et désir a été souligné par Michaël LÖWY, « Mannheim et le Marxisme : Idéologie et utopie », dans *Actuel Marx*, t. 43, 2008, p. 42-49 (ici p. 45).

(40) Sur l'idéal politique communal des sujets urbains, on verra, par exemple, pour les anciens Pays-Bas, Jan DUMOLYN & Jelle HAEMERS, « Let Each Man Carry on and Remain Silent. Middle-Class Ideology in the Urban Literature of the Late Medieval Low Countries », dans *Cultural and Social History*, t. 10, 2013, p. 169-189, et, pour la France, Thierry DUTOIR, *Sous l'empire du bien. « Bonnes gens » et pacte social (XIII^e-XV^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

(41) Le pouvoir sur terre et mer devient en effet l'ambition des princes Habsbourg et Valois. Charles Quint adoptera, dès 1516, la devise *Plus Oultre* montrant les colonnes d'Hercules prêtes à être franchies par un navire et symbolisant une monarchie universelle s'étendant au-delà les mers, sur plusieurs continents. Voir Earl E. ROSENTHAL, « The Invention of the Columnar Device of Emperor Charles V at the Court of Burgundy in Flanders in 1516 », dans *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, t. 36, 1973, p. 198-230 ; ID., « *Plus Ultra, Non plus Ultra*, and the Columnar Device of Emperor Charles V », *ibid.*, t. 34, 1971, p. 204-228. Si François I^{er} ne semble pas développer particulièrement ce thème, son prédécesseur, Louis XII, entend lui aussi se présenter comme un souverain sur terre et mer (Nicole HOCHNER, *Louis XII. Le dérèglement de l'image royale (1498-1515)*, Seyssel, Champ Vallon, 2006).

Le canon

La Renaissance coïncide avec le développement d'imposants parcs d'artillerie princier tant dans les anciens Pays-Bas qu'en France⁽⁴²⁾, et, parallèlement, à l'émergence du canon comme objet de littérature. Celui-ci symbolise, tout d'abord, la force prêtée au héros dynastique puisque tout en détruisant la chaire, le bois et la pierre, le canon sature les sens par le vacarme de la détonation, la chaleur de l'explosion, l'odeur de la poudre ; il est l'arme d'un absolu sensoriel reflétant l'absolu politique du roi. Le canon apparaît ainsi comme un symbole de domination absolue sur la nature et les humains.

Jean Marot livre un témoignage tout à fait saisissant de l'utilisation de l'artillerie afin de faire advenir l'utopie monarchique de François 1^{er} : une France-Italie ou Franco-Italia, soit un royaume qui s'étendrait sur les Gaules transalpine et cisalpine⁽⁴³⁾. Dans l'épître décrivant la bataille de Marignan (13-14 septembre 1515), Marot octroie à l'artillerie une place prépondérante, en écho à celle qu'elle eut en effet dans le déroulement de la bataille⁽⁴⁴⁾. Pourtant, l'importance que l'auteur lui confère dépasse la simple évocation des faits pour devenir discours. L'artillerie permet au roi de soumettre ses ennemis ainsi que la nature et la géographie même des territoires qu'il traverse. Par exemple, ce sont les Alpes elles-mêmes qui ont été découpées et ouvertes par les osts royaux de François et de ses prédécesseurs :

*Or est ainsi que Roy Charles huytiesme,
Ardant d'avoir d'honneur le diadesme,
Fist decoupper, rompre, fendre et froisser
Alpes et rocz pour son arroy passer.
Ton pere apres, que Jesus veuille absouldre,
Fist detrancher plustost que bruyant fouldre
Les lieux estroictz, faisant chemins uniz,
Par les haulx mons de Genefve, et Cynys.
En quoy faisant immortal los acquirent,
Car eulx passez, vainquirent et conquerent.
Mais tant y a que ton espoux François,
Roy des François, de valleur le franc choix,*

(42) Voir Michael DEPRETER, *De Gavre à Nancy (1453-1477). L'artillerie bourguignonne sur la voie de la « modernité »*, Turnhout, Brepols, 2012 ; David POTTER, *Renaissance France at War. Armies, Culture and Society, c. 1480-1560*, Woodbridge-Rochester, Boydell & Brewer, 2008.

(43) François réutilise en réalité une pensée politique déjà en vigueur sous ses prédécesseurs, Charles VIII et Louis XII. Sur ceci, voir J. DUMONT, *Lilia florent, op. cit.*, p. 266-270.

(44) Sur le rôle fondamental de l'artillerie à Marignan, voir Robert J. KNECHT, *Un prince de la Renaissance. François 1^{er} et son royaume*, Paris, Fayard, 1998. La bataille de Marignan joue, plus généralement, un rôle central dans la construction d'une image de François 1^{er} comme roi-guerrier. Voir Anne DENIS, « Il Serenissimo Francesco, roi de France, duc de Milan », dans Jean BALSAMO, éd., *Passer les monts. Français en Italie – l'Italie en France (1494-1525). X^e colloque de la Société française d'Étude du Seizième Siècle*, Paris-Florence, Honoré Champion, 1998, p. 259-276 ; Anne-Marie LECOQ, *François 1^{er} imaginaire. Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris, Macula, 1987, p. 215-257 ; Didier LE FUR, *Marignan. 13-14 septembre 1515*, Paris, Perrin, 2004, p. 195-225.

*A trop plus faict, car il est tout notoire
Qu'il n'est trouvé en cronique ou histoire
Que jamais hommes ayt passé les montaignes
Où il conduit ses guydons et enseignes⁽⁴⁵⁾.*

Marot finit même par attribuer directement à François I^{er} un pouvoir sur les éléments, sans que l'artillerie ne soit plus un médium nécessaire, celle-ci ne faisant plus qu'un avec le souverain :

*Dont je concluz que ton espoux, ce semble
A plus de loz que les deux Roys ensemble.
Car vaulx profonds, ny haulx rochers cornuz,
Bruyans torrens, passaiges incongneuz,
Chemins estroictz, ny doubte d'ennemys,
N'ont craincte aucune à son voyage mys.
Ains exploitant son emprinse haultaine
Comme ung souldart, ou simple capitaine,
Non extimant du travail les vacarmes,
Passa les mons, armé de toutes armes,
En demonstrant que jamais conquerant
N'aquerra loz par le repos querant⁽⁴⁶⁾.*

L'artillerie royale porte ici le projet d'une domination française en Italie ou, plus précisément, d'une France reliée à l'Italie, d'une Franco-Italia⁽⁴⁷⁾.

Quelques deux plus tard seulement, le canon sert une ambition similaire en des termes semblables chez le chroniqueur de Charles Quint, Laurent Vital. À Middelbourg, en 1517, alors qu'il inspecte sa flotte peu avant son départ vers les Espagnes, Charles ordonne que les canons de ses navires soient déchargés. Vital décrit le vacarme et la stupéfaction qui s'ensuit, avant de dépeindre les différentes bouches à feu du roi ; et de conclure que ce faisant le roi démontre qu'il *sentoit bien sa guerre*.

L'intérêt de l'épisode est double. D'une part, il s'agit, comme dans le cas de François I^{er}, d'une démonstration de force manifeste à l'égard des sujets, sujets que le roi s'apprête d'ailleurs à quitter pour un temps :

Et, pour veoir ce déduict, les gens estoient au bort de la mer par cens et par milliers. Et à faict que le Roy passoit par-devant ces groz basteaulx, ilz deschargeoient en l'air l'artillerie, qui donnoit sur l'eau ung tel retentissement qu'on n'y eust point ouy Dieu tonner, pour le bruit : dont on en

(45) Jean MAROT, *Commencement d'une Epistre de Jehan Marot à la royne Claude* [...], dans ID., *Les deux recueils Jehan Marot de Caen, poète et escrivain de la royne Anne de Bretagne, et depuis valet de chambre du treschrestien Roy François Premier*, éd. Gérard DEFAUX & Thierry MANTOVANI, Genève, Droz, 1999, p. 35-43 (ici p. 37, v. 45-60).

(46) *Ibid.*, p. 37-38, v. 79-90.

(47) D'ailleurs, il s'agit d'un discours que Marot met en place dès le règne de Louis XII, comme, par exemple, dans le *Voyage de Venise* (1509 ; éd. Giovanna TRISOLINI, Genève, Droz, 1977, p. 48, v. 614-620 ; p. 50, v. 676-678 ; p. 127, v. 2087-3092). Il est par ailleurs tout à fait saisissant de constater que cette ambition absolutiste de surpasser la nature par la technique, que l'on repère chez Charles Quint et François I^{er}, se retrouve également chez Louis XIV. Voir Jean-Marie APOSTOLIDÈS, *Le roi-machine. Spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Minuit, 1981, p. 125, par exemple.

estoit tout estonnet. Et le sçay, pour ce que j'estoy ordonnet pour estre auprès du Roy, pour porter son manteau contre la pluie ou de garder sa robbe, se il se fust devestu : par quoy j'estoy en bon botequin, et le suivoy partout où il alloit ; à ceste cause pouvoy de tant mieulx veoir le démené de ce déduict. A la vérité, je crois que tous les basteaulx de l'armée gectèrent lors plus de mil coups d'artillerie, là où il y avoit gant nombre de groz bastons, comme courtaulx, serpentines, hacquebuttes à crochetz et de ces veughelerres : ce qui faisoit bon veoir et oyr de loing, comme je crois, pour ce qu'il sentoient bien sa guerre⁽⁴⁸⁾.

Doit-on voir dans cet épisode une sorte d'avertissement, une injonction à ne pas se révolter en l'absence de Charles ? Peut-être.

D'autre part, par le biais du canon, Vital présente le jeune roi comme tout à fait expert dans l'art militaire, ce que manifestement Charles ne pouvait pas être en 1517, vu qu'il n'avait jamais pris part à la moindre campagne. L'important demeure toutefois de donner confiance, de montrer que le prince est expert en matière de guerre, car il sait comment manier son artillerie. En outre et surtout, les canons de Middelbourg renforcent l'autorité de Charles en le transmutant en prince de force, un prince qui grâce à cette artillerie pourra imposer sa personne sur les terres espagnoles. Toutes ces interprétations de l'artillerie de Charles confirment que le canon est bel et bien, ici aussi, vecteur d'utopie monarchique. L'artillerie offre ainsi au roi, devenu héros dynastique, la possibilité d'écraser ses ennemis, de soumettre les territoires, de surpasser la nature, et donc de faire advenir son utopie monarchique, qu'elle soit Franco-Italia ou domination espagnole.

Le navire

Aux côtés de l'artillerie, le navire constitue l'autre truchement par lequel s'exprime l'utopie monarchique portée par le héros dynastique.

La Renaissance voit se développer considérablement les flottes des Habsbourg et des Valois qui dépassent bientôt celles des autres princes⁽⁴⁹⁾. Tout comme le canon, le motif du navire entre lui aussi dans la littérature, en s'inspirant notamment de modèles antiques (Platon et Aristote) et médiévaux (Jean de Salisbury)⁽⁵⁰⁾.

Les rois de France font un usage symbolique tout à fait particulier du navire dans le contexte des guerres d'Italie dans lesquelles ils sont plongés. Le navire appelle à la domination sur terre et sur mer, ambition royale déjà attestée au Moyen Âge tardif et qui est réactivée ici dans le contexte d'une

(48) Laurent VITAL, *Premier voyage de Charles Quint en Espagne, de 1517 à 1518*, dans *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, éd. Louis-Prospér GACHARD & Charles PIOT, t. 3, Bruxelles, F. Hayez, 1881, p. 41-42.

(49) Voir D. POTTER, *Renaissance France*, *op. cit.* ; Louis SICKING, *La Naissance d'une thalassocratie. Les Pays-Bas et la mer à l'aube du Siècle d'or*, Paris, PUPS, 2015, particulièrement p. 231-232.

(50) Chez Platon (*La République* I, 341 c-d), puis chez Aristote (*Politique* III, 2 I), le navire sur le pont duquel les marins se querellent est une allégorie de la cité et des luttes de factions qui la déchirent ; elle permet de rappeler la nécessité de confier les affaires publiques aux plus éclairés, les philosophes. Dans son *Policraticus* (VIII, prologue et 16), Jean de Salisbury compare la vie du chrétien au navire pouvant être pris entre Caribde et Scylla.

politique hégémonique française en Italie.

L'exemple le plus brillant de cette thématique provient d'une chronique relatant le début de l'expédition du roi Louis XII vers l'île de Mytilène afin de la prendre aux Turcs (1501). La miniature qui, dans le manuscrit royal, accompagne la scène est tout à fait saisissante (fig. 1)⁽⁵¹⁾. Au premier plan, une flotte de sept navires s'apprête à lever l'ancre depuis le port de Gênes. Une longue colonne de chevaliers en armure se dirige vers le rivage pour y embarquer. Sur le côté gauche de l'image, les quatre vents, représentés par des nuages bleus à visage humain, apportent leur souffle favorable à l'expédition en partance. À l'arrière-plan, la plaine entourant la cité est parsemée de fleurs de lys. L'on y retrouve même à six reprises l'inscription latine *Lilia Florent*. La flotte royale incarne ici un projet politique, celui d'une Italie sur laquelle les lys de France fleurissent, autant dire d'une Franco-Italia, rêve des rois de France à la Renaissance.

Tout comme celle de France, la littérature de la cour de Charles Quint utilise elle aussi le motif du navire. En effet, ce dernier apparaît comme une métaphore essentielle du pouvoir du prince ; il permet non seulement d'exalter sa personne mais aussi la monarchie qu'il invente⁽⁵²⁾.

L'une des premières occurrences littéraires du navire au cours du règne de Charles Quint se trouve dans la chronique de Rémi Dupuis⁽⁵³⁾. La flotte du prince, qui quitte les Anciens Pays-Bas pour les Espagnes, révèle les traits de la monarchie idéale que Charles entend fonder. En effet, sur mer, les navires sont comme autant de courtisans qui répètent une étiquette parfaitement réglée. Par exemple, chaque matin et chaque soir, ils doivent s'approcher un par un du navire royal pour le saluer : *que toutes les navyeres viennent une fois le matin et une fois le soir saluer le roy sans touttevoys l'aproucher*⁽⁵⁴⁾. Le navire transpose donc sur la mer une ritualité curiale exacerbée et dont l'objet est d'instituer le respect dû au roi et, à travers lui, à l'ordre monarchique.

Le navire révèle aussi un temps et un espace parfaitement ordonnés par le roi, faisant de ce dernier une figure toute puissante. Par exemple, Dupuis

insiste sur le fait que le navire royal doit toujours se placer au-devant de la

(51) Jean D'AUTON, *La Cronique du roy tres chrestien, Louys, doziesme de ce nom, de l'an mille cinq cens, avecques le remanant de l'année precedente, contenant les ultramontaines gestes des François*, Paris, BnF, ms. fr. 5081, fol. Fv (fig. 1).

(52) Le règne est en effet traversé par l'image du navire, dont celle du *Victoria* que l'on retrouve jusqu'aux funérailles bruxelloises de Charles en 1558. Voir Minou SCHRAVEN, *Festive Funerals. Funeral Apparati in Early Modern Italy, Particularly in Rome*, Groningue, University of Groningen, 2006, p. 65, n. 18 ; p. 78-79, fig. 2-3 ; Robert W. SCHELLER, « Jan Gossaert's Triomfwagen », dans Anne-Marie LOGAN, éd., *Essays in Northern European Art Presented to Egbert Haverkamp-Begemann on his Sixtieth Birthday*, Groningue, Davaco, 1983, p. 228-236 (part. p. 235) ; Stephanie SCHRADER, « Greater than Ever He Was. Ritual and Power in Charles V's 1558 Funeral Procession », dans *Nederlands Kunsthistorisch Jaarboek*, t. 49, 1998, p. 69-93.

(53) Le chroniqueur Laurent Vital propose une description de la flotte allant dans le sens de Dupuis. Il s'agit d'une armée de mer qui intimide et fait fuir les navires qu'elle croise, les forçant à venir faire la révérence au roi. Les navires sont comparés à des châteaux marins qui offrent au roi le contrôle sur les eaux. Voir L. VITAL, *Premier voyage*, éd. cit., p. 57-58.

(54) R. DUPUIS, *Descripcion poétique (ca 1517)*, éd. cit., p. 219.

flotte afin que tous les autres avancement suivant sa volonté⁽⁵⁵⁾.

Le navire devient ainsi le symbole de la monarchie parfaite de Charles. Dupuis décrit, en effet, la flotte du roi comme une cité flottant sur la mer, parfaitement organisée et réglée, et qui réalise un rêve humain d'égalité car tous ses « habitants » (marins comme nobles) sont égaux face à la mort que peut apporter la mer :

[...] qui sembloit une puissante ville edifiée de groz chasteaux paré de royaulx ornemens et peuplée de fleur de noblesse [...]. Et veritablement, peu de villes se tiennent d'aussy grandes richesses, nulles habitees de telz peuples et moins de semblable police car le plus grand roy des humains et le plus povre matelot estoient de mesmes condicion, fortune, prospere et adverse, tant bien que maulx, espoir que crainte et aultres toutes choses communes, chascun de conseil et de force faisoit comme pour vivre à tousjours et tous estoient de conscience telle que pour tantost morir, qui est le fondement et le comble de la republicque souverainne, figuré d'ung philosophe et desirée de tous les saiges mais nulle part mise en pratique⁽⁵⁶⁾.

Faisant peut-être référence à Platon et à son Atlantide – *ung philosophe*⁽⁵⁷⁾ –, Dupuis montre que son héros dynastique, Charles, a réalisé une utopie – monarchique ici –, à la différence d'autres qui n'ont fait que la rêver.

* * *

Le héros dynastique porte l'utopie conservatrice d'une monarchie qui est incarnation d'une force déliée de toute contrainte. De la sorte, le porteur d'utopie s'inscrit dans le déploiement de la force royale entamé par le martyr et le civilisateur. Là où le premier inaugurait une force sur les corps en faisant dépendre le roi uniquement de Dieu, et où le second signifiait une force sur les esprits, transformant l'*ethos* des sujets, le porteur d'utopie impose une force devenue système de gouvernement sous le contrôle exclusif du roi, une monarchie parfaite, à prétention universaliste et à laquelle tous devraient désirer participer ; en d'autres termes, une monarchie absolue. En quelque sorte, le porteur d'utopie transforme la force en projet politique à visée universaliste car la monarchie qui se dessine sous nos yeux a vocation à s'étendre, sans limites, en tout cas elle a cette prétention bien que cette dernière demeure difficilement réalisable⁽⁵⁸⁾.

(55) *Ibid.*, p. 221 : *Item, quant la naviere du roy changera sa route, il mectra ung aultre falot avec les deux, de sorte que feront trois et lors tous aultres navьерes luy respondront avec ung feug, lequel ilz rosteront incontinant.*

(56) *Ibid.*, p. 225.

(57) Platon décrit la cité parfaite d'Atlantide dans le *Critias* et le *Timée*.

(58) En outre, en affirmant le discours sur la force, tant Charles que François proclament que rien de terrestre ne peut les empêcher de les atteindre, alors que tout dans la réalité de leurs règnes respectifs le montre, comme lors de défaites militaires, telle celle de François à Pavie (24 février 1525 ; R.J. KNECHT, *Un prince, op. cit.*, p. 219-228), ou à la suite des révoltes des sujets qui refusent l'absolu du souverain, comme lorsque Charles fait face aux *Comuneros* en 1520-1521 ou encore à la ville de Gand en 1539-1540 (Geoffrey PARKER, *Emperor. A New Life of Charles V*, New Haven, Yale University Press, 2019, p. 108-115, 265-268). En réalité, quoi qu'ils prétendent à travers le discours sur la force, Charles et François demeurent limités par des réalités toutes matérielles et très humaines.

Conclusions

Au XVI^e siècle, entre France et anciens Pays-Bas, se déploie un discours sur la force royale, porteur d'absolutisme. Transformé par les Rhétoriciens en héros dynastique, le roi incarne la force, non pas la vertu cardinale de Force, mais une force brute qui justifie un pouvoir au-delà des raisons humaines. Le discours sur la force inscrit en effet le souverain dans un rapport direct à Dieu – le martyr. Il l'installe comme le seul à savoir ce qui est bon pour ses sujets et comme le seul à pouvoir leur apporter ce bien – le civilisateur. Il le place à la tête d'une monarchie parfaite car non tempérée par des contre-pouvoirs, soit une monarchie absolue – le porteur d'utopie.

Le martyr, le civilisateur et le porteur d'utopie sont autant de prismes qui dévoilent l'ambition du discours sur la force royale : mettre en scène et, donc, justifier un absolutisme.

Le martyr illustre la part individuelle de l'absolu royal. Il définit le roi-personne dans un rapport vertical et immédiat entre lui et Dieu, un rapport qui est fait de souffrance et de don de soi faisant écho à la Passion. Le civilisateur ausculte la part sociale de l'absolutisme, celle du rapport entre le roi et les sujets. Il définit les modalités d'interaction entre eux, rejetant le contractualisme et prônant la soumission des sujets au souverain, voire un quasi mimétisme entre les émotions et les gestes du roi et des sujets ; ces derniers devraient faire leur desirs et les valeurs royaux. Enfin, le porteur d'utopie aborde la part institutionnelle de l'absolutisme, sa traduction en système de gouvernement. La monarchie qui prend forme sous nos yeux se révèle être une utopie conservatrice car, tout en étant présentée comme faite pour toutes et tous, celle-ci défend les intérêts d'un groupe restreint – le prince, ses parents et la cour.

L'utopie monarchique constitue l'acmé du discours sur la force royale ; elle est son aboutissement. Fondamentalement absolutiste, l'utopie monarchique tend à imposer une autorité royale sans conteste et sans contraintes, et à dessiner les contours d'une monarchie où toute possibilité d'inclure d'autres acteurs que le roi et la cour dans la gestion du pouvoir est impossible car impensable⁽⁵⁹⁾. En cela, l'utopie monarchique vient clore, dans le champ des idées, des mots et des images, une phase de monarchie tempérée qu'ont connue tant les anciens Pays-Bas que la France entre la fin du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle. Au cours de cette phase, qui peut être qualifiée de monarchie de compromis⁽⁶⁰⁾, le pouvoir était davantage partagé entre le prince et les sujets – représentés par les délégués des États⁽⁶¹⁾.

(59) Rémi Dupuis, l'indiciaire de Charles, l'exprime de manière limpide lors de la joyeuse entrée de son jeune maître à Bruges (18 avril 1515). Les Brugeois doivent abandonner toute prétention politique s'ils veulent que leur ville soit restaurée dans sa grandeur passée. Voir Rémi DUPUIS, *La Tryumphant et solemnelle entree*, dans J. DUMONT, *Écrire un avènement*, op. cit., p. 134 : *moyennant reduction de Marchandie, sans laquelle elle tendt à prochainne et perpetuelle ruyne*.

(60) J. DUMONT, « Burgundian-Habsburg Monarchic Culture », op. cit.

(61) Voir p. 782 et n. 3.

L'absolutisme porté par le discours sur la force royale apparaît au moment précis où les deux monarchies, celle des Habsbourg et celle des Valois, changent de formes, augmentent en taille et en puissance, et, surtout, alors qu'elles se rêvent autres, paneuropéennes, voire universelles⁽⁶²⁾.

Le discours sur la force amène les souverains Habsbourg et Valois à se rêver car, dans ce discours, il y a bel et bien quelque chose de l'ordre de l'ambition inatteignable, sauf en rêve, d'un *plus ultra* nécessairement inaccessible et, donc, d'un trop, pourtant grisant à imaginer, à désirer, telle l'image de ce roi qui briserait lui-même les Alpes de son artillerie ou de cet autre qui règnerait sur les flots comme en son palais.

Le discours sur la force ressemble à un Janus ; il possède un double visage. L'une de ses faces est toute performative. Par la mise en scène de l'absolutisme royal qu'elle déploie, elle justifie un ordre du monde, une institution et une personne, le roi, dans ses vellétés absolues. Son autre face, elle, est toute chimérique, relevant d'un véritable fantasme monarchique, le fantasme d'un pouvoir sans intermédiaires institutionnels et socio-politiques, sans médiations aucune entre lui et Dieu.

En d'autres termes, le discours sur la force est autant le révélateur d'un changement d'époque que d'une faillite du pouvoir ; changement d'époque en ce qu'il signale le passage d'une forme de monarchie – tempérée, négociée, de compromis – à une autre – verticale, sans partage, absolue ; faillite du pouvoir, en ce qu'il indique déjà les excès par lesquels ce pouvoir choira, ne pouvant atteindre le *plus ultra* qu'il prétend incarner.

RÉSUMÉ

Jonathan DUMONT, *Le héros dynastique comme éloge de la force à la Renaissance*

À la Renaissance, autour de Charles Quint et François 1^{er}, se déploie un discours sur le pouvoir royal mettant en scène un héros dynastique, personnage figurant le roi ou l'un de ses fidèles. Le héros dynastique incarne la force royale, non pas la vertu cardinale de Force, mais une force brute, débridée, qui autorise le roi à briser la nature et les hommes. Le héros dynastique porte plusieurs masques qui tous illustrent une facette de cette force sans limites. Il est ainsi, tout à la fois, martyr, civilisateur et porteur d'utopie. Le héros dynastique révèle par là les vellétés absolutistes des monarchies des Habsbourg et des Valois, alors en concurrence très concrète pour une domination européenne, qui se rêve même universelle. Ce texte ambitionne de mieux décrire et donc saisir le fonctionnement de ce discours et donc de l'absolutisme qu'il porte.

Charles Quint – François 1^{er} – Renaissance – absolutisme – utopie – rhétoriciens

(62) La lutte que ces deux puissances se livrent à l'époque pour l'Italie l'illustre d'ailleurs parfaitement.

ABSTRACT

Jonathan DUMONT, *The Dynastic Hero. A Celebration of Strength in the Renaissance.*

During the time of Charles V and Francis I, a discourse on royal power unfolded, featuring the dynastic hero: a character representing either the king or one of his loyal supporters. The dynastic hero embodies not the cardinal virtue of Force, but a raw, unbridled power that empowers the king to defy nature and humanity. The dynastic hero wears several masks, each illustrating a facet of this boundless power. He is a martyr, a civiliser and a utopian all at once. In this way, the dynastic hero reveals the absolutist ambitions of the Habsburg and Valois monarchies, who were in fierce competition for European domination at the time and even dreamed of universal domination. This text aims to provide a clearer understanding of how this discourse and the absolutism it embodies functioned.

Charles V – Francis I – Renaissance – Absolutism – Utopia – Rhetoricians

SAMENVATTING

Jonathan DUMONT, *De dynastieke held als lofzang op kracht in de Renaissance*

Tijdens de Renaissance, rond Karel V en Frans I, gaf het discours over koninklijke macht leven aan de dynastieke held, een personage dat de koning of een van zijn trouwe volgelingen uitbeelde. De dynastieke held belichaamt koninklijke kracht, niet de kardinale deugd van Kracht, maar een brute, ongebreidelde kracht die de koning machtigt om de natuur en de mens te onderwerpen. De dynastieke held draagt verschillende maskers, die elk een facet van deze grenzeloze kracht illustreren. Hij is tegelijkertijd martelaar, civilisator en drager van een utopie. Op deze manier onthult de dynastieke held de absolutistische ambities van de Habsburgse en Valois monarchieën, die in die tijd een zeer concrete concurrentiestrijd voerden om de Europese hegemonie en zelfs droomden van wereldheerschappij. Deze tekst heeft tot doel de werking van dit discours en daarmee het absolutisme dat het uitdraagt, beter te beschrijven en dus te begrijpen.

Karel V – Frans I – Renaissance – absolutisme – utopie – retorici



Fig. 1 : Jean d'Auton, *La cronicque du roy tres chrestien, Louys, doziesme de ce nom, de l'an mille cinq cens, avecques le remanant de l'année precedente, contenant les ultramontaines gestes des François*, Paris, BnF, ms. fr. 5081, fol. Fv.

**RÉDACTION: 4, boulevard de l'Empereur,
1000 Bruxelles.**
**Prière d'adresser à la Rédaction les manuscrits
et les ouvrages pour compte rendu.**

**REDACTIE: 4, Keizerslaan,
1000 Brussel.**
**Gelieve teksten en boeken ter recensie
aan de Redactie te zenden.**

DIRECTION ET COMITÉ DE RÉDACTION - DIRECTIE EN REDACTIECOMITÉ

DIRECTION - DIRECTIE

Directeur: Alexis WILKIN [alexis.wilkin@ulb.be]

Conseillers/Adviseurs: Michèle GALAND [Michele.Galand@ulb.be], Guy VANTHEMSCHE [guy.vanthemsche@vub.be]

Trésorier / Penningmeester: David GUILARDIAN [David.Guilardian@ulb.be]

Secrétaire général / Secretaris-generaal: Denis Morsa [denis.morsa@gmail.com]

Webmaster: Sébastien DE VALERIOLA [sebastien.de.valeriola@ulb.be]

COMITÉ DE RÉDACTION - REDACTIECOMITÉ:

Antiquité - Oudheid

Didier VIVIERS [dviviers@ulb.be] (Monde grec - Griekse wereld)

Françoise VAN HAEPEREN [francoise.vanhaeperen@uclouvain.be] (Monde romain - Romeinse wereld)

Koen VERBOVEN [Koen.Verboven@ugent.be] (Monde romain - Romeinse wereld)

Secrétaire - Secretaris: Jean VANDEN BROECK-PARANT [jean.vanden.broeck-parant@ulb.be]

Histoire - Geschiedenis

Alain DIERKENS [Alain.Dierkens@ulb.be] (Moyen Âge - Middeleeuwen)

René VERMEIR [Rene.Vermeir@UGent.be] (Temps modernes - Nieuwe Tijd)

Jeffrey TYSENS [Jeffrey.Tyssens@vub.be] (Époque contemporaine - Hedendaagse periode)

Secrétaire / Secretaris: Christoph DE SPIEGELEER [Christoph.DeSpiegeleer@liberas.eu]

Secrétaire / Secretaris: Nicolas SCHROEDER [Nicolas.Schroeder@ulb.be]

Bibliographie de l'Histoire de Belgique - Bibliografie van de Geschiedenis van België

Luc FRANÇOIS [Luc.Francois@UGent.be]

Sofie ONGHENA [Sofie.Onghena@arch.be]

Langues et littératures modernes - Moderne taal- en letterkunde

Sabrina PARENT [Sabrina.Parent@ulb.be] (Langues et littératures romanes - Romaanse taal- en letterkunde)

Wim VANDENBUSSCHE [Wim.Vandenbussche@vub.be] (Langues et littératures germaniques - Germaanse taal- en letterkunde.)

**Prière d'adresser les demandes d'abonnements,
les commandes diverses, etc.,**

Revue Belge de Philologie et d'Histoire

KBR - Bibliotheque Royale

4, boulevard de l'Empereur, B-1000 Bruxelles.

rbph@belgacom.net

**Tous les paiements doivent être faits au compte
bancaire 000-0131507-72**

(IBAN BE38 0000 1315 0772 - BIC BPOTBEB1)

**de la Revue Belge de Philologie et d'Histoire,
B-1050 Bruxelles.**

Informations pratiques: <http://www.rbph-btfg.be>

Chaque article est signé. L'auteur est responsable des idées qu'il émet. La *Revue* n'accepte qu'une seule réplique à un article ou à un compte rendu. L'auteur de celui-ci aura la faculté de la faire suivre de ses observations. Après quoi, le débat sera tenu pour clos.

**Voor abonnements en andere bestellingen,
zich wenden tot**

Belgisch Tijdschrift voor Filologie en Geschiedenis

KBR - Koninklijke Bibliotheek

4, Keizerslaan, B-1000 Brussel.

rbph@belgacom.net

**Alle betalingen dienen te gebeuren
op bankrekeningnummer 000-0131507-72
(IBAN BE38 0000 1315 0772 - BIC BPOTBEB1)**

**van het Belgisch Tijdschrift voor Filologie en
Geschiedenis, B-1050 Brussel.**

Praktische informatie: <http://www.rbph-btfg.be>

Elke bijdrage vermeldt de naam van de auteur. Deze alleen is voor de in zijn studie uiteengezette opvattingen en verdedigde zienswijzen verantwoordelijk. Het *Tijdschrift* aanvaardt slechts één repleik op een artikel of een recensie. De schrijver ervan mag op de ingezonden repleik antwoorden. Van verdere polemieik wordt beslist afgezien.

IMPRIMERIE GROENINGHE DRUKKERIJ, KORTRIJK

ISSN 0035-0818

Éditeur responsable et directeur de la publication

Alexis WILKIN, 69, rue de l'Espérance, 4000 Liège

HISTOIRE – GESCHIEDENIS

Articles - Artikelen

Sébastien DE VALERIOLA, Nicolas RUFFINI-RONZANI, Anthony PEETERS & Nicolas PERREAUX, <i>Explorer ou prouver ? Trois réflexions sur le rôle des outils de visualisation en sciences humaines</i>	695
Victor VANDENBULKE, <i>L'élection épiscopale de Théodard sur le siège de Tongres-Maastricht (ca 662) : une conséquence de l'échec de Grimoald I^{er} ?</i>	731
Sophia MENACHE, <i>Papal Manipulation at the Service of the Holy War: The Apostolic Approach to the Muslims</i>	753
Jonathan DUMONT, <i>Le héros dynastique comme éloge de la force à la Renaissance</i>	781
Marc RONVAUX, <i>Le langage du droit dans les Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège. Pistes pour une linguistique diachronique</i>	801
Georges RAEPSAET, <i>Les Œuvres de Fontenelle gravées par Bernard Picart (1728). III. L'Histoire des Oracles</i>	839
Emery KALEMA, <i>Les étudiants « africains » à l'Université libre de Bruxelles dans les années 1950</i>	851

Varia

Jean-Marie SANSTERRE, <i>Être Pie et non plus Énée : le discours de la conscience dans une bulle du pape Pie II (Enea Silvio Piccolomini)</i>	909
Gilbert TOURNOY, <i>The University of Douai, Juan de Valencia and the Beginning of Portrait Art in alba amicorum</i>	919
Anne MORELLI, <i>Propagande et cours de langue : les intrigues politiques autour du cours d'italien à l'ULB, de 1920 à 1950</i>	929

Comptes rendus & Chronique – Besprekingen & Kroniek	935
--	-----

Table des matières du t. 102 (2024) – Inhoudstafel van dl. 102 (2024)	939
--	-----